



Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de
la formation, de la jeunesse
et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Fédération SUD
Place Chauderon 5
1003 Lausanne

Lausanne, le 4 octobre 2018

Examens d'admission dans les gymnases vaudois

Madame, Monsieur,

Lors de votre rencontre du 20 septembre 2018 avec le Directeur général de l'enseignement postobligatoire, M. Lionel Éperon, vous avez eu l'occasion de revenir sur la question des examens d'admission dans les gymnases et d'évoquer les avancées dans cette thématique.

Suite à une analyse approfondie, notamment avec la Conférence des directeurs des gymnases vaudois, et ayant pris bonne note des remarques émises par les associations syndicales et diverses assemblées des maîtres, j'ai maintenant le plaisir de vous communiquer les décisions que j'ai prises concernant cet objet.

Le dispositif actuel va donc être remanié en deux temps, et nécessite pour ce faire une modification des art. 29, 30, 31 et 32 du Règlement des gymnases, que je soumettrai au Conseil d'État dans le courant de cet automne.

- Pour la session du printemps 2019, l'examen oral d'histoire, qui était obligatoire pour une entrée en 1^{re} année de l'École de maturité et de l'École de commerce, ainsi qu'en 1^{re} et 2^e année de l'École de culture générale, est supprimé. De même, la fourchette de points nécessaires pour accéder aux épreuves orales ou en être dispensé est réduite, passant ainsi d'une moyenne comprise entre 3 et 4,5 à une moyenne entre 3,5 et 4. Ces mesures devraient, dans l'immédiat, garantir une baisse de travail significative pour les maîtres concernés par ces examens.
- Pour la session du printemps 2020 et les années subséquentes, les épreuves orales dans leur ensemble sont supprimées, ainsi que les examens d'admission en 2^e année de l'École de maturité et de l'École de culture générale. Cette disposition réduira encore de façon importante la charge des enseignants concernés.

Ces décisions devraient, à mon sens, clore de façon satisfaisante les discussions autour de cet objet, et je souhaiterais par conséquent que celui-ci soit retiré du premier paquet de négociations prévu pour notre prochaine rencontre.

Dans l'attente de cette dernière, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Cesla Amarelle